



Les pouvoirs publics tranchent pour l'assujettissement des fabricants poseurs à la REP PMCB

Madame,

Monsieur,

Depuis la publication de **l'avis aux producteurs le 10 décembre 2022**, la question de l'assujettissement ou non des fabricants poseurs à la REP PMCB restait en suspens.

Après avoir saisi le 23 février dernier **les pouvoirs publics** pour clarifier le statut de ces derniers, **l'organisme coordonnateur (OCAB)** réunissant l'ensemble des éco-organismes agréés pour la REP PMCB a obtenu un avis de ces derniers ce lundi 20 mars.

Rappelant que la définition de producteur telle que rédigée dans l'avis au producteur n'interdit pas que la personne qui fabrique des PMCB sous son propre nom ou sa propre marque puisse être la même que celle qui les utilise pour effectuer des travaux de construction ou de rénovation, **les pouvoirs publics ont statué que les fabricant poseurs sont bel et bien producteurs au sens de la réglementation, et donc assujettis à la REP PMCB.**

Retrouvez notre décryptage de l'avis émis par les pouvoirs publics en cliquant sur le

bouton

ci-dessous.

[Découvrir le décryptage de l'avis émis par les pouvoirs publics](#)

Il est encore temps pour vous d'adhérer à Valobat, l'éco-organisme créé par et pour les acteurs du bâtiment !

Cliquez sur le bouton ci-dessous pour vous mettre en conformité en quelques clics seulement et bénéficier ainsi de notre accompagnement

[Adhérer en quelques clics à Valobat](#)

Besoin d'un accompagnement pour parfaire votre adhésion ? Inscrivez-vous à l'un de nos Live Chat dédiés !

Depuis l'obtention de son agrément par les pouvoirs publics et son ouverture aux adhésions en octobre dernier, **Valobat multiplie les rendez-vous avec les metteurs sur le marché** comme vous pour décrypter les enjeux de la réglementation et présenter son offre d'accompagnement.

Naturellement, ces moments de partages et d'échanges se poursuivent avec le concours de **Florence Collot, Directrice des Relations Adhérents et Rami Jabbour, Directeur Marketing & Communication de Valobat**

Les LiveChats Adhésion

- Le 22 mars à 14h
- Le 28 mars à 9h
- Le 5 avril à 14h
- Le 11 avril à 14h
- Le 19 avril à 14h
- Le 27 avril à 14h
- Le 3 mai à 14h
- Le 11 mai à 11h
- Le 17 mai à 14h
- Le 25 mai à 14h
- Le 30 mai à 9h

Les principaux points abordés :

- La Loi AGEC, le Décret d'application et le cahier des charges de la REP;
- L'offre de services de Valobat.
- Votre rôle pour répondre aux obligations et rendre le bâtiment plus circulaire.
- Questions / réponses